

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



IMPORTANT

- **Aucun élève ne sera admis au sein de l'École Nationale de Danse de Marseille si son dossier est incomplet ou déposé hors délai (sauf pour les élèves étrangers). Le dossier sera considéré comme complet une fois que les documents d'inscriptions et les pièces complémentaires nous auront été remis.**
- **Toutes les pièces à fournir doivent être rendues au format papier. Les dossiers envoyés par mail ne seront pas traités (sauf pour les élèves étrangers).**

DOCUMENTS D'INSCRIPTION A NOUS RETOURNER AVANT LE 15 JUILLET 2019

1. Contrat d'inscription 2020/2021 complété et signé (formulaire ci-joint)
2. Fiche médicale de l'élève complétée (formulaire ci-joint)
3. L'autorisation pour la publication de photographie (formulaire ci-joint)
4. L'autorisation d'hospitalisation et de soins médicaux en cas d'urgence (formulaire ci-joint, à remplir uniquement pour les élèves mineurs)
5. Les frais de scolarités restants en chèque ou la preuve de la mise en place d'un virement permanent.
6. Une photo d'identité récente de l'élève (en portrait, chignon ou queue de cheval pour les filles).
7. Un certificat (daté de moins de 3 mois) de non contre-indication à la pratique intensive de la danse, **établi par un médecin du sport en langue française**. La direction se réserve le droit de demander aux parents un examen complémentaire si une pathologie est détectée au cours des premiers mois de la scolarité.

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE 2020/2021 → Dans le cadre du nouveau partenariat entre l'ENDM et l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille, nous proposons aux élèves le désirant de se rendre directement au sein de cet hôpital pour obtenir le certificat d'aptitude à la pratique intensive de la danse (des dates seront communiquées à tous les élèves ultérieurement par l'ENDM, rendez-vous fin août) Il s'agit d'une valeur ajoutée apportée par l'ENDM. Il n'y a aucune obligation pour les élèves. Ils pourront selon leur souhait passer comme initialement par leur médecin du sport personnel.

8. Une copie de l'attestation sécurité sociale des parents et/ou de l'élève, éventuellement, copie de la carte de mutuelle
9. Une attestation d'assurance Responsabilité Civile Chef de Famille valable pour l'année 2020/2021
10. Pour les résidents marseillais (résidence fiscale), un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
11. Une enveloppe timbrée, format 22x16 cm (demi-page), libellée à vos nom et adresse

Timbre au tarif en vigueur à coller par pli suivant votre lieu de résidence :



- Si vous résidez en France, 2 timbres par enveloppe
- Si vous résidez au sein de l'Union Européenne et Suisse, 2 timbres français par enveloppe

**MERCI DE RENDRE CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



**STRUCTURATION
DES CURSUS**

**ANNEE SCOLAIRE
2020/2021**

Cycle	Année	Dénomination classe de danse	Scolarité
<u>Initiation</u>	Initiation à la danse Classe « Voix et Mouvements»	Initiation	CP, CE1
Cycle 1	1 ^{ère} année du premier cycle	1C1	CE2
	2 ^{ème} année du premier cycle	1C2	CM1
	3 ^{ème} année du premier cycle	1C3	CM2
	Classe CHAD (2 ^{ème} et 3 ^{ème} année du premier cycle)	Classe CHAD	CM1 et CM2
Réussite 	de l'audition publique organisée au printemps 2019 ou au mois de juin 2019 est obligatoire pour <u>intégrer la classe de Danse-EtudeS</u>		
Cycle 2 <u>Danse-Etudes</u>	1 ^{ère} année du deuxième cycle	2C1	6ème
	2 ^{ème} année du deuxième cycle	2C2	5ème
	3 ^{ème} année du deuxième cycle	2C3	4ème
	4 ^{ème} année du deuxième cycle	2C4	3ème
Cycle 3 <u>Danse-Etudes</u>	1 ^{ère} année du troisième cycle	3C1	Seconde
	<u>Certificat de Formation Musicale spécial Danseur</u>		
	2 ^{ème} année du troisième cycle	3C2	Première ES, L et S
	<u>Certificat de Fin d'Etudes Chorégraphiques (Equivalence à l'E.A.T)</u>		

Préparation à l'entrée <u>en cycle supérieur</u>	DNSP Préparatoire	Terminale ES, L et S
	Supérieure	Post-Bac

ÉCOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE

20 Bd de Gabes – 13417 Marseille Cedex 08 – France
Tel : +33 (0) 4 91 17 08 40 – Fax : +33 (0) 4 91 36 02 16
SIRET : 389 091 943 000 16
www.endm.fr - Mail : accueil@endm.fr

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



Année Scolaire 2020-2021

CONTRAT D'INSCRIPTION
DNSP préparatoire - Classes Danse-Etudes

ELEVE

Nom (en lettres capitales) : **Prénom** :
Date & lieu de naissance : Nationalité :
Adresse de l'Elève :
Code postal : Ville : Pays :
Email (en lettres capitales) : N° de portable :
N° de Sécurité Sociale personnel (1^{ère} et Terminale) :
Classe Scolaire intégrée en 2019/2020 : Classe ENDM intégrée en 2019/2020 :

Elève étranger

N° Passeport ou titre de séjour N° date de validité : du au

PARENTS

Père (Nom & Prénom) **Profession** :
t: @ (en lettres capitales) :
 du père :
Code postal : Ville : Pays :
Mère (Nom & Prénom) **Profession** :
t: @ (en lettres capitales) :
 de la mère (si différente) :
Code postal : Ville : Pays :

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



Année Scolaire 2020-2021

CONTRAT D'INSCRIPTION

DNSP préparatoire - Classes Danse-Etudes

Je soussigné(e), Répondant financier

**(Père, Mère, Tuteur légal)⁽¹⁾ m'inscris / inscris mon enfant mineur⁽¹⁾ par le présent contrat,
à l'ÉCOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021
en CYCLE DANSE ETUDES.**

CONDITIONS GENERALES

- Le présent document vaut engagement contractuel du parent signataire à régler une année scolaire complète selon les modalités choisies (voir annexe 1 du présent contrat). L'élève n'accèdera pas à l'examen de fin d'année en cas de manquement du paiement de l'année en cours.
- L'Établissement s'engage à réserver une place à l'élève inscrit dès réception du contrat, qui sera complété, signé et retourné dans les délais prévus, accompagné du règlement de l'acompte. Ce dernier ne pourra pas être remboursé en cas de désinscription après le 9 juillet 2019 ou en cas de démission (quel que soit le motif) ou d'exclusion durant l'année scolaire.
- Toute démission y compris pour des raisons médicales, annoncée entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre de l'année scolaire en cours entraînera le paiement de l'adhésion, des frais administratifs d'un montant de 80€ et du trimestre complet en cours (navette et cours artistique). L'acompte versé en début d'année scolaire ne sera pas remboursé.
- Toute démission y compris pour des raisons médicales, annoncée au-delà du 31 octobre de l'année scolaire en cours entraînera le paiement complet de l'année (cours artistique, navette, adhésion, frais de spectacle, acompte).
- Dans tous les cas de forces majeures (*guerre, troubles civils ou politiques, épidémie/pandémie, incendie, deuil public, grève ou coalition de toute ou une partie du personnel*) entraînant l'annulation des cours et des navettes, le paiement complet des frais de scolarité sera exigé et ne donneront lieu à aucun remboursement.
- Dans le cas d'une exclusion disciplinaire définitive, les trimestres échus et le mois en cours seront dus. Les frais de navette seront payés en intégralité sur l'année scolaire en cours.
- Tout cours suivi par l'élève en plus de sa classe de danse de base devra faire l'objet de l'accord du directeur et d'un surcoût financier à payer par le répondant financier (le montant sera calculé au réel et transmis par le service de comptabilité de l'ENDM).
- Le planning de base de la classe de danse de référence de l'élève est transmis en début d'année scolaire. Il peut évoluer en fonction de l'activité pédagogique. Aucune compensation financière n'est appliquée en cas de cours supprimé ou remplacé.
- L'application du coût annuel de formation se réfère au lieu de résidence fiscale principale des parents au moment de l'inscription.
- Toute année scolaire non soldée restera dû. Le solde négatif sera reporté sur le montant à devoir l'année suivante et entraînera en priorité l'imputation des nouveaux règlements sur ce montant restant dû.
- En cas de litige, le tribunal de Marseille est seul compétent.

Lu et approuvé - Fait à le

Signature obligatoire du répondant financier

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



Année Scolaire 2020-2021
CONTRAT D'INSCRIPTION DNSP préparatoire - Classes Danse-Etudes

ANNEXE I
Modalités de Règlement / Engagement Financier

REpondant FINANCIER

- | | | |
|---|-------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> PERE
Responsable de l'élève mineur | <input type="checkbox"/> MERE | <input type="checkbox"/> ETUDIANT MAJEUR |
| <input type="checkbox"/> PERE | <input type="checkbox"/> MERE | <input type="checkbox"/> Tuteur Légal |

Je soussigné(e), (Répondant financier) (Père, Mère, Tuteur légal, Étudiant majeur) ⁽¹⁾

Nom : **Prénom :**

M'engage à verser le montant des frais du présent contrat selon les modalités suivantes :

Frais d'adhésion annuelles obligatoires : 30 € €

- Frais de cours artistiques annuels :**
- Résident Marseille 800 € €
 - Résident hors Marseille /Autres CEE 1 400 € €
 - Autres hors CEE 2 740 € €

- Frais de navette obligatoires (sauf élèves CNED) Etablissement scolaire – Ecole de danse :**
- Internes du lycée Marseilleveyre 450 € €
 - Lycéens (hors internes) du lycée Marseilleveyre 300 € €

Note « Avoirs tarifs Navettes suite au Covid-19 » :

- Avoir Lycéens Externes : -75,52 € pour les DNSP Prépa à valoir sur la prochaine rentrée 2020/2021
- Avoir Lycéens Internes : -113,29 € pour les DNSP Prépa à valoir sur la prochaine rentrée 2020/2021

- Frais concernant le spectacle annuel :**
- Participation annuelle, au coût des costumes (obligatoire) 50 € €
- (Hors chaussons spectacle pour les garçons)
- Support numérique du spectacle annuel (obligatoire) 10 € €

Stage d'automne obligatoire : 150 € €

TOTAL ANNUEL	T	
Acompte de réservation obligatoire déjà verser à lors de la préinscription	A	360 €

SOLDE A DEVOIR (Rayer les mentions inutiles, compléter ou cocher les cases correspondantes)	T-A =
---	-------

- En totalité dès le début de l'année scolaire
- Versements trimestriels (échéances des encaissements en début de mois : octobre 2020, janvier & avril 2021)
- Versements mensuels (au 1^{er} jour de chaque mois, de octobre 2020 à juin 2021)

Selon l'une des modalités qui suivent : (Rayer les mentions inutiles, compléter ou cocher les cases correspondantes)

- Par chèque(s) → je joins tous les chèques encaissables aux échéances ci-dessus dès l'inscription.
- Par virement(s) bancaire(s) → je remets la copie de la mise en place du virement permanent auprès de mon/mes opération(s) de virement aux échéances ci-dessus
- En espèces (conformément aux échéances & à l'échéancier établi en accord avec le service de la comptabilité)

Lu et approuvé - Fait à **le**.....

Références bancaires			
Domiciliation : Banque Française de Crédit Coopératif			
Code Banque	Code Guichet	Numéro compte	Clé RIB
42559	00031	51020016630	55
IBAN			
FR76	4255	9000	3151 0200 1663 055
Code BIC : CCOPFRPPXXX			

Signature obligatoire du répondant financier

**MERCI DE RENOYER CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



Année Scolaire 2020-2021
CONTRAT D'INSCRIPTION
DNSP préparatoire - Classes Danse-Etudes

ANNEXE 2
Tarifs et conditions

ELEVE

Nom : **Prénom :**

Coûts de formation annuels

- Adhésion annuelle obligatoire 30 €
(Valable un an, pour la période du 03/09/2020 au 02/09/2021)

- Formation artistique¹ :
 - ✓ Résident Marseille 800 € / an
 - ✓ Résident hors Marseille / Autres CEE 1 400 € / an
 - ✓ Autres hors CEE 2 740 € / an

- Participation annuelle, des familles au coût du transport en navette² :
 - ✓ Pour internes lycéens scolarisés au lycée Marseilleveyre 450 € / an
 - ✓ Pour lycéens scolarisés au lycée Marseilleveyre (hors internes) 300 € / an

Lycéens

Les lycéens disposent d'une navette en semaine (sauf le mercredi après-midi) reliant le lycée à la sortie des cours vers l'Ecole de Danse. Les internes l'empruntent également en soirée à l'issue de leur cours de danse, du lundi au jeudi pour rejoindre l'internat du lycée. Il n'y aura pas de navette le vendredi soir, l'internat étant fermé ce soir-là.

Coûts restant à la charge de l'étudiant

- Pour les garçons, les chaussons de la couleur du costume.
- Participation aux frais relatifs aux sorties pédagogiques (spectacles de différentes compagnies internationales) organisées par l'ENDM.
- Achat des tenues réglementaires pour les cours de danse et des chaussons de danse.
- **Achat obligatoire de la tenue d'échauffement** propre aux élèves de l'école. Les tenues d'échauffement sont griffées avec le logo de l'école. **Le coût de la tenue sera communiqué en septembre à l'occasion des essayages.**

Lu et approuvé, à le

Signature obligatoire du répondant financier

¹ Sur présentation d'un justificatif de résidence fiscale (Impôts sur le revenu, Taxe d'habitation)

² Afin d'être maintenues, les tarifs des navettes pourront être augmentés en fonction du contexte sanitaire et du protocole appliqué par la société de transport pendant l'année scolaire. L'ENDM vous tiendra informé-e-s si l'application de cette augmentation devait être prise.

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



Année Scolaire 2020-2021

**CONTRAT D'INSCRIPTION
DNSP préparatoire - Classe Danse-Etudes**

ANNEXE 3

Hébergement

ELEVE

Nom : **Prénom :**

Hébergement

• **Hébergement fixe :**

- Externe (l'élève vit avec sa famille)
- Interne Marseilleveyre
- Famille d'accueil
- Nuit du vendredi au samedi (cours à l'ENDM le samedi matin pour les élèves de 1^{ère}, 1^{le})
- Week-end complet
- Semaine
- Semaine et week-end

Coordonnées de la famille d'accueil choisie pour l'année scolaire en cours, merci de compléter :

Nom et Prénom : _____ Adresse mail : _____
Adresse : _____
Téléphone portable : _____ Téléphone domicile : _____

• **Hébergement d'urgence – Correspondant sur Marseille (à remplir uniquement pour les internes du lycée Marseilleveyre) :**

Si votre enfant est interne au lycée Marseilleveyre, il est dans tous les cas obligatoire de répondre d'une famille de référence à Marseille : en cas d'urgence à l'internat avec évacuation obligatoire.

Coordonnées du correspondant d'urgence en cas d'évacuation obligatoire de l'internat, merci de compléter :

Nom et Prénom : _____ Adresse mail : _____
Adresse : _____
Téléphone portable : _____ Téléphone domicile : _____

Je m'engage à indiquer dans les meilleurs délais tout changement de famille d'accueil, à l'ENDM ainsi qu'à l'établissement scolaire.

Lu et approuvé, à **le**

Signature obligatoire du responsable

**MERCI DE RENVoyer CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



FICHE MÉDICALE
ANNEE SCOLAIRE
2020/2021

A nous retourner

NOM ET PRENOMS DE L'ELEVE : **CLASSE :**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Personne à contacter en cas d'accident et coordonnées téléphoniques :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Taille de l'élève : Poids de l'élève :

Numéro de sécurité sociale :

Numéro de la mutuelle :

ALLERGIES : Indiquer ci-dessous les allergies de l'élève (Merci de fournir un certificat médical)

ALIMENTAIRES

MEDICAMENTEUSES

AUTRES

SANTÉ : Indiquer ci-dessous les problèmes de santé rencontrés par l'élève avant son entrée à l'école

MALADIES

HOSPITALISATIONS

OPERATIONS

REEDUCATION

TRAITEMENT MÉDICALE EN COURS : Merci d'indiquer ci-dessous si l'élève suit un traitement particulier ou a des consultations spécialisées régulières

VACCINATIONS : L'élève est-il à jour de ses vaccinations ? Oui Non
(Merci de nous fournir une photocopie de la page vaccination du carnet de santé)

DIPHTERIE-TETANOS-POLIOMELYTE	Date dernier rappel :
AUTRES	

**MERCI DE RENOYER CE DOSSIER EN FORMAT PAPIER UNIQUEMENT
TOUT DOSSIER INCOMPLET OU RENDU HORS DELAI NE SERA PAS ACCEPTE**



**AUTORISATIONS
PARENTALES**

**ANNEE SCOLAIRE
2020/2021**

A nous retourner

Autorisation parentale - publication de vidéos et de photographies

Je, soussigné(e) :

Domicilié(e) à

Agissant en qualité de (1) père, mère, parent exerçant le droit de garde, tuteur,

Donne l'autorisation d'imprimer, reproduire, éditer, publier et de diffuser les photographies et vidéos de mon enfant, prises dans le cadre des activités de l'École Nationale de Danse de Marseille pour les usages suivants :

- Archivage des activités de l'ENDM
- Publication sur le site web de l'École Nationale de Danse de Marseille, www.ecole-danse-marseille.com ainsi que sur la page facebook officielle de l'école
- Exposition dans le cadre des activités de l'École Nationale Supérieure de Danse de Marseille
- Visuels de supports publicitaires (flyers, affiches, programmes de salles des spectacles de l'école)
- Publication éventuelle à des fins de communication ou par la presse.
- Illustration de la plaquette ou dépliant de la saison, communs au Ballet National de Marseille (BNM) et à l'ENDM.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable à compter de **septembre 2020** pour une durée de **5 ans**.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date et signature :

Signature précédée de la mention manuscrite
" **Lu et approuvé, bon pour accord** "

NB : En l'absence de réponse de votre part avant le 30 septembre 2019, nous considérerons que vous autorisez cette publication.

(1) rayer la ou les mentions inutiles

Autorisation parentale - hospitalisation et soins médicaux éventuels

Je, soussigné(e) :

Domicilié(e) à

Agissant en qualité de (1) père, mère, parent exerçant le droit de garde, tuteur,

Autorise l'ÉCOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE ou son représentant à faire hospitaliser pour y recevoir les soins appropriés, en cas d'urgence, le mineur :

NOM

Prénom

Date de Naissance :

N° d'immatriculation Sécurité Sociale :

Date et signature :

Signature précédée de la mention manuscrite
" **Lu et approuvé, bon pour accord** "

(1) rayer la ou les mentions inutiles

ÉCOLE NATIONALE DE DANSE DE MARSEILLE

20 Bd de Gabes – 13417 Marseille Cedex 08 – France
Tel : +33 (0) 4 91 17 08 40 – Fax : +33 (0) 4 91 36 02 16
SIRET : 389 091 943 000 16
www.endm.fr - Mail : accueil@endm.fr